

# Pratique de la Taille Guyot-Poussard



Mardi 21 novembre 2017  
à Mesland

## Pratique de la Taille Guyot-Poussard

*Lutter contre le dépérissement au vignoble*

1 jour

Le mardi 21 novembre 2017

à Mesland (41)

de 9h à 17h

### OBJECTIFS

- Améliorer la taille pour respecter les flux de sève et limiter les maladies du bois
- Perfectionner sa technique de la taille Guyot-Poussard

### CONTENU

Maladies du bois et évolutions, physiologie et flux de sève. Plan de lutte contre le dépérissement de la vigne. Rappel des principes de taille. Organisation et pratique de la taille Guyot-Poussard

### METHODES ET INTERVENANT

Apports avec démonstrations et pratique sur parcelles.

Avec Clémentine Marçon, conseillère viticole SICAVAC et Romain Baillon, conseiller viticole CA 41

### PUBLIC

Viticulteurs-trices et salariés d'entreprises viticoles

### TARIFS & FINANCEMENT

Selon conditions Vivea pour un contributeur ou futur installé

Salarié : prise en charge directe Fafsea (si bulletin Fafsea retourné plus de 20 jours avant),  
Sinon 140 € avec demande de remboursement au Fafsea après la formation

### RESPONSABLE DE STAGE

Romain Baillon 02 54 75 13 15  
Centre Formation 41 : 02 54 55 20 18

### PRE-INSCRIPTION

Par mail : [formation@loir-et-cher.chambagri.fr](mailto:formation@loir-et-cher.chambagri.fr)  
ou tél. : 02 54 55 20 18 ou courrier

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation.

Ce stage sera financé par VIVEA et un éventuel co-financier pour les contributeurs présents. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre d'Agriculture 41

[www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr) ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

# BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

## Pratique de la Taille Guyot-Poussard

□ le mardi 21 novembre 2017 à Mesland

Salarié : BULLETIN  
Fafsea plus de 20  
jours avant

Je m'engage à participer à la formation

Nom et prénom du participant : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète .....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Statut professionnel □ Chef d'exploitation □ Conjoint collaborateur □ Aide familial  
□ Salarié □ Autre (préciser.....)

Coordonnées de l'entreprise (si différente adresse ci-dessus) : .....

Fait à ..... Signature,  
Le.....

PLAN NATIONAL  
DÉPÉRISSEMENT DU VIGNOBLE



Cette formation entre dans le cadre du  
déploiement du plan national de  
dépérissement du vignoble

### RAPPEL SUR LE CREDIT D'IMPOT FORMATION 2017

Pour 4 journées de formation,  
soit 28 heures, vous pouvez  
bénéficier d'un crédit d'impôt de:  
28 h x 9,76 € = 273.28 euros

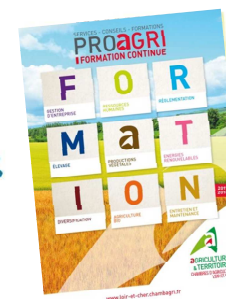
Centre de formation 41

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher  
CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe  
41018 BLOIS

Des formations  
adaptées aux besoins  
des agriculteurs et  
des territoires



RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR

[www.loir-et-cher.chambagri.fr](http://www.loir-et-cher.chambagri.fr)



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A  
CHAMBRE D'AGRICULTURE de LOIR-ET-CHER  
Centre de Formation, 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe, 41018 BLOIS  
Tél. 02.54.55.20.18  
Mail : formation@loir-et-cher.chambagri.fr